PARIS, LE 2 5 AVR. 1986

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION des Véhicules

75014 PARIS CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16 TELEPHONE (1) 45.39.25.70 TELEX EKIPRER 200366

208, RUE RAYMOND LOSSERAND

HD/FA - 86.383

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

Type : 1237 destiné aux véhicules HONDA CB 400T

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 15 AVRIL 1986 sous le numéro 86.15.10.111/3734 ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP SI 2545

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

> L'Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat (Mines)

> > DAUDET

Monsieur le Directeur EUROPEENNE DF DIFFUSION MODERNE 13 Route de la Salle - ZAC des Romains -CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE